



ACCUEIL [+ ACTUALITÉS](#) [+ DÉPARTEMENTS](#) [+ PETITES ANNONCES](#) [+ ANNONCES LÉGALES](#) [+ COMMUNAUTÉ](#) [+ SERVICES](#) LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Tentative de putsch avortée au SGV

ÉPERNAY

Tentative de putsch avortée au SGV

Réagir

Envoyer

Imprimer

ÉPERNAY (Marne). Le fantôme de l'ancien directeur mis en examen, Rolland Chaillon, continue de hanter le Syndicat général des vignerons (SGV). La tentative de putsch tentée hier lors d'un conseil d'administration surréaliste en est une nouvelle illustration.



Agrandir la photo

Patrick Le Brun (à gauche) et Rolland Chaillon (à droite).

IL n'y a rien de plus ennuyeux qu'un conseil d'administration. À l'exception toutefois du SGV où les débats peuvent confiner à l'absurde, sinon au ridicule. Une partie de ses administrateurs en a fait une belle démonstration hier, enchaînant les contradictions, les faux prétextes, et les noms d'oiseaux, allant même jusqu'à tenter un putsch contre le président réélu cet été.

On savait pourtant que l'hiver serait « chaud » au syndicat depuis que certains administrateurs avaient manifesté leur volonté d'amener le SGV à retirer sa plainte contre l'ancien directeur, Rolland Chaillon - par ailleurs mis en examen cet été - pour une histoire de vol de statue (l'union du 24 octobre).

Intérêts partisans

Citons par exemple l'argument de Rémi Durand, le secrétaire général du syndicat, qui craignait que cette histoire judiciaire n'entache l'image du SGV (sic). Ou encore ceux de Jean-Marie Tarlant mais aussi de Pascal L'Hoste qui s'interrogeaient sur le « bien fondé » de la plainte déposée en 2005 par le conseil d'administration lui-même et réclamaient des éclaircissements de l'avocat du SGV. Sont-ils de ceux qui ont pourtant refusé de les entendre hier ? Nous ne le saurons jamais puisqu'un vote à bulletin secret a très opportunément été exigé. Quel panache !

Bilan des courses : 20 administrateurs ont manifesté leur volonté d'entendre l'avocat s'exprimer, et 26 l'ont refusé. Le juriste, invité lors du précédent conseil, à venir expliquer le dossier a donc simplement été prié de se taire, et de rentrer chez lui. Un résultat simplement incompréhensible, sauf à penser que ces 26 administrateurs se fichent pas mal du fond du dossier et ne souhaitent qu'une chose : le retrait de cette plainte devenue, semble-t-il, si gênante.

De-là à imaginer que des intérêts partisans ont pris le pas sur celui du syndicat, il n'y a qu'un saut de puce, que nul ne franchira...

Motion de confiance

Mais la démonstration de ce brillant conseil d'administration ne s'arrête pas là. Le même Rémi Durand, tellement attaché à lisser, voire à policer, l'image du SGV, a cette fois demandé le vote d'une motion de confiance à l'égard du président, Patrick Le Brun. Ce sont des choses qui arrivent, certes, encore faut-il le justifier. Et les deux motifs invoqués ont de quoi surprendre. On reproche à l'actuel président de vouloir mener la barque seul. Pourquoi ? Simplement parce que le directeur du syndicat, dont le départ vient d'être célébré, n'a pas encore été remplacé. Autre grief : la négociation sur les rendements au mois de septembre. Les 9 700 kg obtenus ne sont pourtant pas en cause. Ce que l'on reproche à Patrick Le Brun, c'est de n'avoir pas tenu au courant son bureau au jour le jour de l'avancée de ces négociations. Une faute grave semble-t-il, puisque 34 administrateurs (contre 12) cette fois ont une fois encore anonymement refusé la confiance. Et là encore, de nombreuses questions se posent. Pourquoi ces administrateurs s'expriment-ils seulement aujourd'hui sur cette question des rendements ? Pourquoi ont-ils demandé au président de quitter momentanément - ce qu'il a refusé - son poste ? Pourquoi les événements semblent-ils s'enchaîner dans ce sens depuis que la mise en examen de Rolland Chaillon a été révélée (l'union du 19 septembre) ? Et dire qu'il y a quelques semaines, certains de ces administrateurs soutenaient crânement que le SGV ne devait pas perdre son temps avec des brouilles telles qu'une plainte ou une mise en examen...

Julienne

GUIHARD-AUGENDRE

viticulture

Haut de page

Article paru le : **26 novembre 2009**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (2 commentaires)

h. le 27 novembre 2009 à 00h36

Tous ceux qui veulent que le SGV retire sa plainte sont-ils aussi mouillés que l'ancien directeur ? Ont-ils eux-mêmes profité des largesses de l'ère Chaillon ? Ou sinon, de quoi auraient-ils peur ? Courage Président Lebrun ! Il faudrait remplacer les dinosaures ripoux par du sang neuf, par des hommes et des femmes qui penseraient plus au bien de tous qu'à leurs intérêts personnels...

peut être le 26 novembre 2009 à 19h11

Ils sauront quand même se mettre d'accord pour un blocage des salaires et quelques autres adaptations à "la situation économique" en ces temps de crise. Et comme en 1990 (période de récession) les salariés du secteur en prendront officiellement pour deux ans suivi d'une seule augmentation de salaire par an et officieusement donc réellement pour six minimum, avec en primes une seule augmentation de salaire tout les deux ans et un nouvel aménagement des temps de travail à la tâche , etc... Si si, rassurez vous, ça va s'arranger leur(s) histoire(s).

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !